

Informations de base	
2000/0117(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Marchés eau, énergie, transports, services postaux: procédures de passation, directive secteurs spéciaux Abrogation 2011/0439(COD) Modification 2007/0280(COD) Voir aussi 2012/0060(COD) Subject 2.10.02 Marchés publics	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/05/2000	Publication de la proposition législative	COM(2000)0276 	Résumé
04/09/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
30/11/2000	Débat au Conseil		
30/05/2001	Débat au Conseil		Résumé
27/09/2001	Débat au Conseil		
16/10/2001	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
16/10/2001	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0379/2001	
26/11/2001	Débat au Conseil		
17/01/2002	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0011/2002	Résumé
01/03/2002	Débat au Conseil		
06/05/2002	Publication de la proposition législative modifiée	COM(2002)0235 	Résumé
21/05/2002	Débat au Conseil		
20/03/2003	Publication de la position du Conseil	12634/3/2002	Résumé
27/03/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
17/06/2003	Vote en commission, 2ème lecture		Résumé
17/06/2003	Dépôt de la recommandation de la commission, 2ème lecture	A5-0245/2003	
30/06/2003	Débat en plénière		
02/07/2003	Décision du Parlement, 2ème lecture	T5-0313/2003	Résumé
29/09/2003	Rejet par le Conseil des amendements du Parlement		
14/10/2003	Réunion formelle du Comité de conciliation		
02/12/2003	Dépôt du rapport de la commission, 3ème lecture	A5-0008/2004	
09/12/2003	Projet commun approuvé par les co-présidents du Comité de conciliation	3695/2003	

28/01/2004	Débat en plénière		
29/01/2004	Décision du Parlement, 3ème lecture	T5-0046/2004	Résumé
02/02/2004	Décision du Conseil, 3ème lecture		
31/03/2004	Signature de l'acte final		
31/03/2004	Fin de la procédure au Parlement		
30/04/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		
02/12/2004	Décision finale du comité de conciliation		Résumé